

# La Gazette des Pasteur

Numéro 1 | Mai 2001

Issue 1 | May 2001

## Un an déjà!

Le 23 avril 2000, cinq Pasteur se sont réunis dans un petit village du Limousin pour adopter et signer les statuts de l'Association des familles Pasteur. Un an après, le premier numéro de *La Gazette des Pasteur* voit le jour à l'occasion du XVI<sup>e</sup> Congrès National de Généalogie. Bilingue et bimensuel, diffusé bien au delà des rangs de l'association, il se veut un complément utile et nécessaire du site web de l'association.

## La Galaxie des Pasteur

<http://www.pasteur.net>

Créé en novembre 1998, le site Internet "La Galaxie des Pasteur" est consacré aux recherches généalogiques et à l'histoire des familles Pasteur dans le monde. Sa base de données contient aujourd'hui 2393 personnes, 637 patronymes et 1065 Pasteur. Reconnu et souvent cité comme un site de référence dans son domaine, il offre une vitrine sur le Web à l'Association des familles Pasteur et met en contact, par l'intermédiaire d'une liste de diffusion, les familles Pasteur éparpillées aux quatre coins du monde. Il propose gratuitement une adresse personnalisée (...@pasteur.net) et une page web à tout porteur de ce patronyme. Il est animé bénévolement et n'a aucune activité commerciale. ❖

## XVI<sup>e</sup> Congrès national de Généalogie

Marseille, 6-8 mai 2001

L'Association des familles Pasteur sera présente au XVI<sup>e</sup> Congrès National de Généalogie qui se tiendra au Palais des Congrès de Marseille du 6 au 8 mai 2001. Son stand se trouvera à proximité immédiate du Cercle d'Entraide généalogique de Franche-Comté. Olivier Pasteur, vice-président, sera là pour présenter le site web et la base de données généalogiques des familles Pasteur et répondre aux questions des intéressés. Un CD-ROM contenant la base de données ainsi qu'une version "off-line" du site web *La Galaxie des Pasteur* sera disponible sur place. ❖

## We've been going one year already!

The 23rd of April 2001, five Pastors met in a small village of the Limousin, France, to adopt the statutes of the Association of Pasteur families. One year later, the first issue of the *Gazette des Pasteur* was released, just in time for the 16th National Congress of Genealogy. A fortnightly bilingual newsletter, it will be distributed far beyond the ranks of the association, as a useful and necessary complement of its web site.

## The Pasteur Galaxy

<http://www.pasteur.net>

The Internet site called "The Pasteur Galaxy" was created in November 1998. The site is devoted to genealogical research and to the history of the Pasteur families throughout the world. Its database now holds 2393 persons, 637 surnames and 1065 Pastors. Recognised and often quoted as a reference in this field, it provides the Association of Pasteur Families with an Internet window. A mailing list connects the Pasteur families scattered all around the world. A personalised address (...@pasteur.net) and a web page are offered free of charge to all those who carry the Pasteur family name. The web site is managed on a volunteer basis and is not used for any commercial purposes whatsoever. ❖

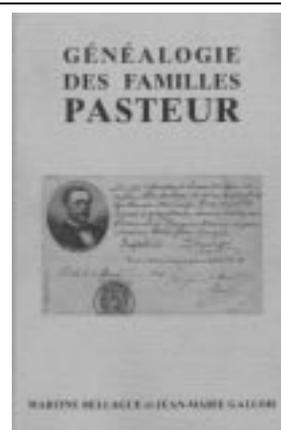
## 16th National Congress of Genealogy

Marseilles, 6-8 May 2001

The Association of Pasteur families will be present at the 16th National Congress of Genealogy to be held from 6 to 8 May 2001 at the Palais des Congrès in Marseilles, France. Its stand will be located next to the Cercle d'Entraide généalogique de Franche-Comté. Olivier Pasteur, vice-president of the association, will present the *Pasteur Galaxy* web site and the genealogical database of the Pasteur families and will be more than willing to answer your questions. A CD-ROM containing the database as well as an off-line version of the web site will be available. ❖

## DANS CE NUMÉRO – IN THIS ISSUE

- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1 | XVI <sup>e</sup> Congrès National de Généalogie    | XVIth National Congress of Genealogy        |
| 1 | La Galaxie des Pasteur                             | The Pasteur Galaxy                          |
| 2 | Sujet de réflexion généalogique                    | Food for genealogical thought (French only) |
| 3 | Origines des Pasteur                               | Origins of the Pastors                      |
| 3 | Les Pasteur aujourd'hui                            | The Pastors today                           |
| 4 | Les Pasteur de Genève                              | The Pastors from Geneva (French only)       |
| 4 | De la Suisse à l'Angleterre (en anglais seulement) | From Switzerland to England                 |



## Le "Bottin" des Pasteur

Martine Bellague et  
Jean-Marie Gallois

**Plus de 700 patronymes,  
plus de 1200 familles, des  
dizaines de milliers de  
personnes ...**

Editions Bellague-Gallois  
73, rue de la république  
39110 Salins-les-Bains  
France

Première édition, 1999  
Prix: 250 FF franco de port

## Sujet de réflexion généalogique

Pierre Bourgeois

La page de couverture du *Nouvel Observateur* (1-7 Mars 2001) [présente] un portrait de notre soi-disant plus ancien ancêtre commun à tous, devant un parterre de pandanus. Ce qui n'est pas rien de pouvoir tous commencer notre généalogie par le portrait de notre numéro 1 Ahnentafel, qui nous envisage par dessus quelques millions d'années.

Mais un article en page 49 de cet hebdomadaire devrait, à mon humble avis, figurer à l'Agenda du XVIème Congrès National de Généalogie de Marseille. Merci à Monsieur Delfeil de Ton.

### L'esprit de famille de Delfeil de Ton.

Les députés (français) ont donc voté, en première lecture, que l'enfant d'un couple, à sa naissance, pourra se voir donner soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit un nom composé du nom de son père et de celui de sa mère. L'enfant de Dubois et de Duval pourra s'appeler Dubois, ou Duval, ou Dubois-Duval. Bon.

Que se passera-t-il lorsque Dubois-Duval aura un enfant avec Dupont-Durand? L'enfant pourra s'appeler Dubois-Duval, Dupont-Durand, mais pourra-t-il s'appeler Dubois-Duval-Dupont-Durand?

Non ont répondu les députés dans leur grande sagesse, car si un enfant pouvait s'appeler Dubois-Duval-Dupont-Durand, lorsqu'il aurait un enfant avec Dupont-Dunois-Duvernois-Durandal, cet enfant pourrait s'appeler Dubois-Duval-Dupont-Durand-Dupont-Dunois-Duvernois-Durandal, et ce serait donner beaucoup de travail aux employés de l'état civil, aux maîtres d'école et aussi à l'enfant qui aurait du mal, parfois, à se rappeler lui-même comment il s'appelle.

L'enfant de Dubois-Duval et de Dupont-Durand pourra donc s'appeler, ont voté les députés, soit Dubois-Duval, comme par exemple son père, soit Dupont-Durand, comme par exemple sa mère; et si ses parents ne sont pas d'accord sur le choix de leurs deux noms, ils lui donneront un nom qui sera composé d'une moitié du nom de chacun d'entre eux: ce qui fait que leur enfant devra s'appeler Dubois-Dupont, Dubois-Durand ou Durand-Duval. L'ordre alphabétique prévaudra lorsqu'il n'y a pas accord, la sagesse de nos députés est sans limite, ils ont tout prévu.

On observera pourtant, ce qui semble avoir échappé à Monsieur Gérard GOUZES, rapporteur de cette proposition de loi émanant du Parti socialiste, que dans le dernier cas que nous avons évoqué, d'un enfant Dubois-Dupont, Dubois-Durand ou Durand-Duval, cet enfant ne portera en définitive le nom d'aucun de ses deux parents.

Vous dites que voilà qui est complètement con? (ce n'est moi qui le dis) mais non c'est nouveau..."

Dont acte.

Il me semble, c'est personnel, que les Hautes Autorités Généalogiques Françaises, qui vont se réunir à Marseille en Mai, devraient intervenir auprès du Sénat avant que ce projet de Loi ne revienne devant la Chambre. Car à plus ou moins long terme, que va-t-il se passer? L'arrivée de Mad Max. Essayons de retarder cette malédiction.

La nouvelle Loi, votée par nos galants députés, veut donner la possibilité à la mère de transmettre son patronyme à sa descendance. C'est de cela qu'il s'agit et uniquement de cela. C'est louable, émancipateur, dans l'air du temps, mais pas pratique pour des raisons de logistique.

Car, vu le nombre exponentiel de séparations des couples, suite à des années de désaccords conjugaux, on arrivera immanquablement à des familles atomisées, dont aucun des enfants d'une même mère ne portera le même patronyme; ce qui sera un comble, à l'opposé du concept directeur novateur. La notion de filiation et celle de parenté deviendront bien nébuleuses, d'autant plus que les "pacsés" et le clonage ne vont pas simplifier l'entendement. Tout le monde aura perdu, et l'homme et la femme. C'était déjà compliqué de s'y retrouver dans les documents paroissiaux de nos braves curés, lesquels prenaient beaucoup de liberté avec les patronymes, sans parler des prénoms ...mais alors, à l'avenir? Heureusement que l'état civil est aujourd'hui informatisé. En effet, tout étant aussitôt saisi pour l'éternité, cela devrait nous rassurer.

Et puis on finira, dans quelques années, avec des députés encore plus futés et encore plus modernes et surtout encore plus logiques, par donner enfin le pouvoir de décision à la seule personne vraiment concernée, c'est-à-dire l'enfant lui-même; auquel on donnera le droit de changer son patronyme, qui ne lui convient (certainement) pas, sans doute à l'occasion de sa majorité? c'est ça la liberté. Après tout, comme en Australie, où il est facile de changer de nom; ou encore chez nos Seigneurs d'antan qui changeaient de Patronyme en acquérant des biens fonciers. Et lorsque cette majorité sera fixée (revenue?) à 15 ans, on verra, dans les couloirs des Facultés, beaucoup de Mohamed Ali, Mad Max (le voilà), Bruce Willis et pourquoi pas Ramsès 007 ou Ours Enkoler, Petitefleur Duciel et Adrenaline Toutcourt. Remarquez que nous avons déjà "Nique ta Mère", c'est un bon début citoyens; c'est même une finale car on ne pourra pas aller plus loin... la boucle généalogique est bouclée.

Mais restons sérieux, soyons encore plus modernes, et passons à l'étape suivante qui est, elle, inéluctable: puisque rapidement notre bonne vieille carte de Sécurité Sociale (avec son numéro), va finir par être rattrapée par une autre carte signalétique (avec son numéro), laquelle couvrira non seulement notre état civil (plus besoin de passeport), comprendra notre Curriculum Vitae, notre dossier médical, (nos garanties financières, nos condamnations? les points de notre permis de conduire? quand même pas, non?), peut-être même nos préférences? pourquoi ne pas y ajouter nos antécédents généalogiques (y compris enfin toutes les gentes dames qui nous ont engendrés). Une vraie reconnaissance des mères. Et tout cela dans une simple puce (c'est féminin ! en français).. et personne n'y échappera ! comme aux époques bibliques, où on déclinait interminablement son identité : fils de ... fils de ... fils de... etc.. etc... nous serons tous de nobles gens, avec des noms à rallonge. Tout le monde va y gagner en stature et en dignité; comme lorsque la généalogie était un privilège de classe.

Et nous serons enfin aussi et surtout, tous devenus des numéros ... (qui parle de prison et de camp de concentration au fond de la salle?) ... dommage quand même que le mot numéro soit aussi masculin...(mais pas en anglais, tiens! pauvres députés de notre Douce France, encore un cas d'espèce..) D'emblée une nouvelle décision de l'Académie: le genre "neutre" est introduit dans la langue française, comme en anglais, pour ne plus mélanger les genres masculin et féminin et les délivrer de cette compromission réductrice dégradante.

C'était toujours les mêmes qui se faisaient ... avoir. Tiens voilà un mot curieux "mèmes", il n'est ni féminin ni masculin; serait-ce le premier mot neutre dans la langue française? sans tenir compte des adverbes, bien sûr, qui ressemblent beaucoup à des machos.

Alors un peu de courage, Généalogistes du Passé, l'avenir est déjà écrit, recensé, codifié.. nous n'aurons plus besoin des tables décennales et autres listes éclair, puisque tout sera sur des CD ou des DVD en vente dans tous les bonnes Librairies, comme aux USA.

La généalogie instantanée... et la vôtre inscrite dans votre puce. C'est à se gratter de satisfaction. Quelle carte de visite ! Tiens mon voisin dans le métro est un cousin au neuvième degré? Salut Cousin.. T'as pas cent balles?

Et pour en arriver là, c'est évident, il faudra bien aussi, au préalable, modifier la fameuse Loi Informatique et Liberté et les attributions "consultatives" de la CNIL. Toute création d'un fichier nominatif devrait en principe être soumis à l'accord de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) mais en fait, une grande partie de ces fichiers n'ont aucune existence légale: à peine la moitié des opérateurs Internet se plient à cette règle, qui va d'ailleurs bientôt disparaître. La France doit en effet adapter sa législation à la directive européenne de 1995, qui nécessite notamment de modifier le statut de la CNIL. Celle-ci aura des pouvoirs renforcés et se verra confier non plus seulement un rôle consultatif, mais aussi une mission de contrôle a posteriori, sur le modèle du CSA ou de la Cour des comptes.

Mais... mais ... la réforme, qui devrait être discutée au Parlement cet automne dans le cadre de la future loi sur la société de l'information, prévoit que seuls les fichiers les plus sensibles (police, listes électorales, impôts..) feront encore l'objet d'une autorisation, tous les autres n'étant plus soumis qu'à une simple déclaration. La liberté, je vous dis..

celle de 89 et de 68. Il suffit de dépasser les bornes, et il n'y a plus de limites.

Allons enfants du futur (le futur...c'est demain), il nous reste encore un petit effort pour compléter nos bases de données, sur 400 petites années.. pensez, seulement 400 toutes petites années, sur quelques millions, depuis que l'homme de la couverture du Nouvel Obs (le premier colonialiste... par ordre divin? cf. la Bible) a regardé l'horizon...où nous cherchons sa trace....avec inquiétude.

Bon, quand nous aurons fini de dépouiller (le mot est convenable; il ne s'agit ni de poux ni de puces) les archives paroissiales et les archives départementales, il restera encore les archives seigneuriales, les archives notariales de l'Ancien Régime, (ce qu'il en reste après les innombrables accès de liberté de l'Histoire) et toutes les paperasses qui hantent les "greniers inconnus" de ceux qui savaient écrire; vous pensez.. depuis Sumer ! 6500 ans?

Les Cercles Généalogiques ont encore de belles et bonnes années devant eux, pour ce faire. Ne vous inquiétez pas: combien d'années pour terminer seulement les bases de données? pour alimenter les puces, en empêchant les termites de nous bouffer les papyrus?

C'est la grâce que je vous souhaite.

Cordialement à tous les cousins Caucasiens, descendants des intrépides cavaliers indo-européens des grandes steppes de l'Est, et futurs numéros (du genre neutre). ❖

Pierre Bourgeois  
oceania@vanuatu.com.vu  
<http://worldconnect.rootsweb.com/~racines>

## Origines des Pasteur

Il existe une dizaine de branches "Pasteur", originaires pour la plupart du triangle Suisse-Savoie-Comté. En France, le "vivier" des Pasteur est concentré en Franche-Comté. L'ouvrage de Martine Bellague et de Jean-Marie Gallois (voir encadré, p. 1) recense pas moins de dix branches Pasteur pour les seuls départements du Doubs et du Jura. En Suisse, on distingue deux grandes branches : une branche genevoise, d'origine savoyarde, remarquablement étudiée par Georges Curtet (voir article p. 4); et une branche vaudoise, dont l'origine pourrait être jurassienne, qui a donné, sur trois siècles, sept générations d'exécuteurs de haute et basse justice. Cette branche, étudiée par Henry Pasteur, s'est séparée au début du XVIIIe en une branche romande (Pasteur) et une branche alémanique (Pfarrer). La branche italienne des Pasteur, établie à Livourne vers 1750, est originaire de Genève, ainsi que la branche anglaise, installée à Londres en 1846. La branche hollandaise a été fondée par deux frères qui s'installèrent à La Hague en 1728 et dont les ancêtres viennent de la branche vaudoise. Quant aux Pasteur vivant aux Etats-Unis, ils ont tous le même ancêtre, un certain Jean Pasteur, dont les origines genevoises restent à confirmer, et qui, fuyant les Dragonnades de Louis XIV après la révocation de l'Edit de Nantes, arriva en 1700 sur les côtes de Virginie avec 600 autres Huguenots. ❖

## Les Pasteur aujourd'hui

Combien sommes-nous et où vivons-nous ? La plupart des Pasteur vivent en France (environ 450, dont 150 pour les seuls départements du Jura et du Doubs). En Suisse, on recense quelque 60 Pasteur et 40 Pfarrer (variante alémanique de Pasteur). Quelque 80 Pasteur vivent aux Etats-Unis (principalement sur la côte Est), 4 en Hollande, 6 en Angleterre, 15 en Italie... Autant dire que nous sommes peu nombreux! ❖

## Origins of the Pastors

There are a dozen Pasteur branches, originating mostly from the Swiss-Savoy-Comté triangle. In France, most of the Pasteur families lived in Franche-Comté. Martine Bellague and Jean-Marie Gallois (see insert, p. 1) have traced no less than ten branches of Pastors in the departments of Doubs and Jura alone. In Switzerland, there are two main branches: a Genevese branch, from nearby Haute-Savoie, remarkably studied by Georges Curtet (see article p. 4); and a Vaudois branch, which probably originated from the Jura region and which provided, over three centuries, seven generations of public executioners. This branch, studied by Henry Pasteur, split at the beginning of the 17th century into two branches, a Romand branch (Pasteur) and an Alemanic branch (Pfarrer). The Italian branch, originating from Geneva, settled in Livourne around 1750. The English branch, also coming from Geneva, settled in London in 1846. The Dutch branch was founded by two brothers who settled in The Hague in 1728 and whose ancestors were from the Vaudois branch. As for the Pastors currently living in the United States, they all have the same ancestor, a certain Jean Pasteur. allegedly from Geneva, who fled from the persecutions of the Protestants after the revocation of the Edict of Nantes and crossed the Atlantic with 600 other Huguenots for the Virginia new colonies. ❖

## The Pastors today

How many Pastors are there today? Where do they live? Most of them live in France (about 450, with 150 in the departments of Doubs and Jura alone. In Switzerland, there are around 60 Pastors and 40 Pfarrers (the alemanic variant of Pasteur). Some 85 Pastors live in the United States (mainly on the East Coast), 4 in the Netherlands, 6 in England, 15 in Italy... Let's face it. There aren't many of us, are there? ❖

## Les Pasteur de Genève

Extraits de *Collonge-Bellerive – Notes d'histoire*  
de Georges Curtet

C'est par le traité de Turin passé le 16 mars 1816 entre la République de Genève et le Royaume de Sardaigne que Collonge-Bellerive devint genevoise, en même temps que vingt-quatre communes actuelles de la rive gauche du lac et du Rhône.

La même année, le gouvernement édicta une loi qui définissait l'organisation du nouveau territoire. Cette loi concernait également les communes cédées par la France sur la rive droite.

L'article 3 de cette loi réglait la question de la nationalité des personnes résidant sur le territoire cédé à Genève. Cet article spécifiait que, pour être "reconnu genevois", l'individu habitant une des anciennes communes sardes cédées devait [...] être né sur le territoire cédé; être issu d'un père savoyard né sur ce territoire; être, au 16 mars 1816, en même temps propriétaire foncier et domicilié sur ce territoire; pouvoir justifier d'un droit d'habitation acquis au 16 mars 1816 sur ce territoire.

### La branche Pasteur de Saint-Maurice

Avec une présence attestée à Saint-Maurice dès le XVe siècle, les Pasteur prennent place parmi les plus anciennes familles de Collonge-Bellerive.

La généalogie en ligne ininterrompue remonte à Jean Pasteur, de Saint-Maurice, vivant en 1425.

La famille s'est divisée très tôt en plusieurs branches dont une eut pour chef Antoine Pasteur (1580-1654), notaire à Saint-Maurice, puis à Genève où il fut reçu à la bourgeoisie en 1633. La descendance des Pasteur de Genève a été étudiée par Galiffe<sup>1</sup>. Cette branche est éteinte à Genève mais pourrait encore exister en Angleterre.

Une autre branche remonte à Jacques Pasteur (1632-1692) fixé à Vallard (Thônex) au milieu du XVIIIe siècle. Ces Pasteur sont encore représentés à Gaillard (Haute-Savoie).

Parmi les Pasteur établis à Vézenaz dès 1712 avec Pierre-François (1670-1730), certains ont été reconnus genevois pour Collonge-Bellerive. Leur descendance est encore présente à Chêne-Bougeries, Genève et Plan-les-Quates. D'autres ont été "attribués" en 1829 à la commune de Choulex parce qu'ils habitaient la partie du hameau de La Capite rattachée à cette commune.

Ce rameau de Choulex est encore représenté à Genève par Madame Julia Thorel-Pasteur.

Enfin la branche restée à Saint-Maurice – où elle vivait encore en 1917 – s'est éteinte en la personne de Lucien Pasteur, international de football, décédé à Genève le 9 mai 1980. ❖

<sup>1</sup> J.A. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises : depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*. Genève, J. Jullien, 1892.



### Collonge-Bellerive - Notes d'histoire

Vol. I, 1986 – Vol. II, 1996

© Georges Curtet, Collonge, 1986-1996

Commandes : écrire à l'Association des Familles Pasteur

## From Switzerland to England

Excerpts from *Family Notebook, Volume 2 (Morse-Pasteur)*,  
by J.R.T. Aldous

Marc Henri Pasteur of Wynches, Much Hadham, Hertfordshire, and of Grand Saconnex, near Geneva was born on 29 October 1827 at Geneva, the elder son of Georges Louis Guillaume Pasteur, the Directeur des Postes, Geneva. Henri, or Henry, Pasteur was educated at the College of Geneva, and came to England in 1846 when he entered the office of his uncle Adolphe Pasteur, carrying on the business of an East India and Colonial Merchant, under the name of Patry and Pasteur in Mincing Lane.

He was sworn a special constable at the lime of the Chartist riots in 1848 and was naturalised as an English citizen in 1851. He joined the 6th Surrey Rifle Volunteers in 1859 and there became acquainted with Sir Alfred Wills. He became a partner in the firm of Patry and Pasteur, but left it in 1887 to carry on various commercial enterprises, in connection with which he travelled to South Africa in 1889 visiting Kimberley, Johannesburg, Pretoria and the Zoutspansberg, and British Bechuanaland. In 1893 he again visited South Africa and also Portuguese East Africa, this time being accompanied by his youngest son, C. H. Pasteur. He was Chairman of Oceana Consolidated Co. Ltd., and of the Southern Land Company Ltd., and was a Director of Conrad Stannite Mines Ltd., South African Agency Ltd., New Egyptian Company Ltd., Van Rym Gold Mines Estate Ltd., and was on the London Board of the Mozambique Company. [...]

However absorbing his financial hopes and worries may have been to him, there is little doubt that it was in his family relationships that Henry Pasteur and his wife found their real success. They lived for many years at 19 Queen Street, Mayfair, and each summer, usually in June, they migrated to their country house at Grand Saconnex, near Geneva, which had been brought into the Pasteur family by Adrienne Fatio, but which Henry Pasteur had bought from his uncle Adolphe Pasteur's executors. Mrs. Pasteur disliked any roughness of the sea, and it was not unusual for the whole party to put up at Dover or Folkestone until the wind dropped. They usually took all their English servants, including the page-boy with them; and on one occasion took the coachman and two English horses as well, but the horses died of some kind of typhoid soon after reaching Grand Saconnex and the experiment was not repeated. [...]

During 1896 he moved from Queen Street in London to Wynches, Much Hadham. Wynches, so far as the house is concerned, is still much as it was in those days, and is a very comfortable small – to medium-sized country house. The grounds are entirely ruined by the remains of war-time camps and concrete roads, but like Saconnex at Geneva one can see what a delightful centre it made in England for the whole family – and with all their children they were a big family. Henry Pasteur, who was a J.P. for Hertfordshire, died at Morillon, his brother Adolphe's house, near Geneva, on 28 July 1909, and was buried at Petit Saconnex. Grand Saconnex was sold, not long afterwards. [...]

On 11 June 1854, he married Caroline Emma Marcet, second daughter of Professor Marcet, F.R.S. There was a large "dîner de famille" at Malagny on the night before the wedding. They sat down thirty-two and there seems to have been rather a lot of food by present-day standards; but in 1854 in England no doubt it would have been much the same. ❖

### La Gazette des Pasteur

Bulletin de l'Association des familles Pasteur  
Newsletter of the Association of Pasteur families

Rédaction:

13, rue de Saint-Jean

Editing board:

CH-1203 Genève — Suisse / Switzerland

Tel./Fax: +41 22 340 34 24